

## La pépinière d'entreprises PAMPA fête son 15<sup>e</sup> anniversaire le 15 juin 2023



*La pépinière d'entreprises PAMPA, 270 Allée des Lilas, 01150 Saint-Vulbas*

### REPÈRES :

- Création en juin **2008** par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain
- 10 bureaux de 16 m<sup>2</sup>, 5 ateliers de 140 m<sup>2</sup>, des espaces communs
- **98 entreprises** accueillies et hébergées en 15 ans
- Près de **300 emplois** créés
- 68 entreprises toujours en activité soit **70 % de pérennité**
- **65 %** des entreprises réimplantées dans la **Plaine de l'Ain** : 29 % sur le PIPA, 36 % sur le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain
- Taux d'occupation des locaux d'activité – bureaux et ateliers – proche des **100 %** sur 15 ans
- Taux de satisfaction des chefs d'entreprise accueillis (sondage de 2022) : 82 % très satisfaits, 18 % satisfaits soit **100 % positif** !
- Lauréate de la **certification Or** « Booster de réussite » par Aura Pep's

## PROGRAMME DE LA JOURNÉE ANNIVERSAIRE DU 15 JUIN 2023

### → **De 8h30 à 11h30 : Portes ouvertes aux porteurs de projets pour rencontrer des experts de l'entrepreneuriat**

→ **Présentation** du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et de l'offre « Pépinière d'entreprises »

→ **Financer son projet de création d'entreprise** avec plusieurs thématiques : les aides à la création d'entreprise par Pôle Emploi, le microcrédit par l'ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), le prêt d'honneur par l'IPAC (Initiative Plaine de l'Ain Côtière), les aides à l'innovation par la CCPA.

→ **Rencontre d'experts et d'acteurs de la création d'entreprise** : banque, avocat, expert-comptable, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, BGE Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Ain, Pôle Emploi, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, Initiative Plaine de l'Ain Côtière, Association pour le droit à l'initiative économique ADIE.

### → **11h : Point presse en présence de Jean-Louis Guyader, Président du Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et Emilie Brot, Directrice du Syndicat Mixte**

### → **De 11h30 à 14h, discours officiels et ateliers-conférences pour les entreprises et partenaires du parc**

Le Président du Syndicat Mixte, Jean-Louis Guyader, et la Directrice générale du Syndicat Mixte, Emilie Brot, feront une allocution pour marquer l'anniversaire des 15 ans de la Pépinière PAMPA. Puis les dirigeants de deux entreprises du PIPA, HVAC et ACTIFIVE, reviendront sur le parcours de leur entreprise depuis l'envol de la pépinière PAMPA. Christophe Subtil, qui a fondé la société Eco mobilités de l'Ain (EMA) pour fabriquer des vélos à assistance électrique made in Ain, témoignera de son expérience d'entrepreneur.

### → **De 14h à 17h, rencontres inter-entreprises du parc**

L'après-midi sera consacré au réseau de proximité qui fait aussi la force de l'écosystème PIPA. Les entreprises de la Pépinière PAMPA ouvrent leurs portes aux représentants des entreprises du parc pour créer du lien, susciter des synergies, identifier des opportunités et de nouveaux débouchés...

## LA PAMPA, UNE INITIATIVE 100% SYNDICAT MIXTE DU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN

C'est en juin 2008 que la Pépinière PAMPA ouvre ses portes dans un bâtiment spécialement imaginé, conçu et construit par le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain.

Sa vocation : permettre aux créateurs d'entreprises de bénéficier d'un cadre propice au lancement et au développement de leur activité durant les premières années.

A l'intérieur, **10 bureaux de 16m<sup>2</sup>, 5 ateliers de 140m<sup>2</sup>** prêts à accueillir de jeunes entreprises et des espaces dédiés aux services mutualisés et aux animations collectives.

Quant au nom donné à la structure, il s'est imposé comme une évidence non sans un brin d'ironie : PAMPA pour **P**épinière aux **A**vantages **M**ultiples de la **P**lain de l'**A**in.

La structure est **généraliste**, c'est-à-dire qu'elle intègre des entreprises de tous secteurs d'activités, en cohérence avec la stratégie de développement du PIPA qui cultive une « **biodiversité** » **économique**.

Dès son ouverture, en quelques mois, l'ensemble des locaux - bureaux et ateliers - a trouvé preneur. Un succès qui ne va jamais se démentir, la PAMPA affichant « complet » durant la majeure partie de ces 15 ans.

**Aujourd'hui**, la maturité de la structure lui permet de jouer un rôle-clé dans la **stratégie du Syndicat Mixte**. En effet, pour assurer son développement, celui-ci mise de manière complémentaire sur le soutien aux projets portés par les entreprises déjà installées et sur l'accompagnement des projets exogènes occasionnant de nouvelles implantations.

Point d'entrée pour les jeunes entreprises, la Pépinière PAMPA contribue à la **diversification des parcours d'implantation** que le Syndicat Mixte souhaite renforcer pour les rendre toujours plus complets et pérennes.

Ce vivier d'activités et de compétences sans cesse renouvelée porte aussi la promesse de **nouveaux partenaires, prestataires ou clients potentiels** pour l'écosystème du parc. A travers les actions d'animation qu'il initie, le Syndicat Mixte s'active pour favoriser les synergies et les interconnexions entre l'ensemble des acteurs économiques de son territoire.

**À noter : Le Syndicat mixte dédie une équipe de deux personnes à temps complet pour assurer la gestion de la pépinière.**

## BIEN PLUS QU'UN ESPACE DE SERVICES

La pépinière PAMPA joue pleinement son rôle d'accélérateur de réussite pour les jeunes pousses qu'elle accompagne. Mieux, l'expérience montre qu'elle leur permet de s'installer durablement dans le paysage économique local.

Chaque société accueillie bénéficie de **3 ans** pour consolider ses bases et préparer son envol.

Pour ne pas grever le budget de l'activité naissante, les **locaux** proposés bénéficient de **tarifs modérés et progressifs**.

Les **services à coûts partagés** (accueil mutualisé, travaux de secrétariat, mutualisation des équipements : imprimante, accès internet, cuisine équipée, salle de réunion, coin détente...) permettent de faciliter la gestion de la jeune entreprise.

Et parce que la création d'entreprise relève souvent d'une démarche individuelle et complexe, l'**accompagnement** offert par la PAMPA agit comme une force de soutien pour le créateur et atténue son sentiment d'isolement. Il lui permet de se poser les bonnes questions pour prendre les meilleures décisions, d'étoffer son réseau et de monter en compétence.

Cet accompagnement, qu'il soit **individuel** avec possibilité de **parrainage** par un chef d'entreprise du parc ou **collectif** sous forme de cession d'information et d'animation par des experts, représente une des clés pour consolider le développement de l'entreprise.

Ce suivi peut aussi être réalisé ante-crédation ou post-crédation (106 rendez-vous post-crédation ont été menés en 2022).

Véritable **lieu de sociabilisation** qui favorise le sentiment d'appartenance à un écosystème riche et dynamique, la pépinière PAMPA stimule l'émergence de nouvelles idées et de nouvelles pratiques.

**C'est la force du réseau que le Syndicat Mixte s'emploie à cultiver à l'échelle de la pépinière comme à l'échelle du parc.**

Une stratégie qui porte ses fruits puisqu'à ce jour, sur la centaine d'entreprises accueillies et hébergées, 68 sont toujours en activité et réimplantées majoritairement dans la Plaine de l'Ain, avec, à la clé, près de 300 emplois créés.

## UNE PÉPINIÈRE EN OR !



La pépinière PAMPA a été auditée en 2022 dans le cadre de sa candidature au label « **Booster de réussite** » porté par **AuRA Pep's**, le réseau régional de pépinières d'entreprises, d'incubateurs et de pôles entrepreneuriaux.

136 critères portant sur l'accompagnement, l'immobilier, les services partagés et la gestion de la pépinière ont été passés au crible par les auditeurs.

Satisfaisant aux plus hautes exigeants critères définis, la pépinière a obtenu la plus haute distinction, la certification Or.

## LES CRITÈRES DE SÉLECTION POUR ENTRER DANS LA PÉPINIÈRE PAMPA

Pour intégrer la pépinière d'entreprises PAMPA, le créateur d'entreprise doit faire acte de candidature. Celle-ci doit satisfaire aux critères définis par le Comité de sélection composé de partenaires et d'experts de la création d'entreprises.

Sont pris en considération :

- La nature de l'activité
- La date de création : jusqu'à 3 ans d'existence
- La viabilité économique du projet
- Le fait que le capital soit détenu majoritairement par le dirigeant
- Le besoin en accompagnement
- La capacité d'intégration dans la pépinière
- Le potentiel de développement

### À noter : appel à candidatures

La pépinière dispose actuellement de trois bureaux de 16 m<sup>2</sup> disponibles à la location. Avis aux porteurs de projet, créateurs, entrepreneurs !

## LES ENTREPRISES ACTUELLEMENT HÉBERGÉES À LA PÉPINIÈRE PAMPA

### Ateliers :

**JCRK Brasserie Mozaik** – négoce de bières – 1 personne

**Matière à réfection** – rénovation et relooking de meubles – 1 personne

**Home des Bois Menuiserie** – création de menuiserie en bois massif – 1 personne

**Trimplast** – thermoformage, découpe, pliage de pièces plastiques – 1 personne

### Bureaux :

**De Graet Conculting Lyon** – cabinet de recrutement – 1 personne

**Segiscola** – Site internet, marketing digital, communication et développement informatique – 1 personne

**RJY Prévention** – Formation SST et SSIAP – 1 personne

**IN.FI.NE** – accompagnement au développement des entreprises – 1 personne

**MBG Conseils** – conseil en gestion – 1 personne

**Réseau initiative Plaine de l'Ain Côtière** - Association : plateforme de financement pour l'aide à la création d'entreprise – 3 personnes

### **Bureaux et ateliers**

**Active Concept** – automatisation de machines-outils et robotique – 6 personnes

## **À PROPOS DU PARC INDUSTRIEL DE LA PLAINE DE L'AIN**

Le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, dit PIPA, regroupe **180 entreprises employant 8200 personnes**. Sa surface de **1000 hectares aux portes de l'agglomération lyonnaise** en fait le plus grand parc industriel d'Auvergne-Rhône-Alpes. Il est reconnu comme un **site de référence pour la qualité et la diversité des solutions proposées aux entreprises** en recherche d'implantation ou en développement. L'industrie et la logistique en constituent les deux principaux pôles.

Le Syndicat Mixte du Parc Industriel de la Plaine de l'Ain, à la fois aménageur, développeur et animateur de l'écosystème du PIPA, est l'interlocuteur privilégié des acteurs publics et privés. Il déploie une stratégie ambitieuse qui s'articule autour de la « **biodiversité économique** ». Variété des types d'entreprises et des secteurs d'activité, rythme de commercialisation maîtrisé et prise en compte des enjeux environnementaux en constituent les trois piliers. Engagé dans une démarche exemplaire de RSE, le Syndicat Mixte a obtenu la certification Iso 14001 et le label LUCIE (ISO 26000).

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur** [www.plainedelain.fr](http://www.plainedelain.fr)

**Contact presse :** Agence Osactu - Karine GRAND / [karine@osactu.com](mailto:karine@osactu.com) /

06 46 63 82 68

**Contact SMPIPA :** Yann DELERCE / [yann.delerce@plainedelain.fr](mailto:yann.delerce@plainedelain.fr) / 06 80 23 08 20

**Contact PAMPA :** Belcem KIRATI / [belcem.kirati@plaine de l'ain.fr](mailto:belcem.kirati@plaine.de.lain.fr) / 04 74 40 30 30